



À VOTRE SERVICE

Le Quotidien

Agence Ouest - Tél: 0262.45.50.00;
Fax: 0262.45.41.10;
email: qr-paul@lequotidien.re
48, rue Chaussée-Royale
97460 Saint-Paul

Publicité: 0262.92.15.12. resa.regiepub@lequotidien.re
Annonces classées: 0262.92.15.15. pa@lequotidien.re;
Abonnements: 0262.92.15.14. abonnements@lequotidien.re

Ouest Express

■ Piton Saint-Leu

Exposition D'îles en Elle (s)



Le nouvel espace de programmation du FRAC, le « Pavillon Martin » situé à côté de la Maison Bédier, accueillera du 5 au 27 août, l'exposition D'îles en Elle (s). Les artistes, Zoé Benoît et Jean-Marc Lacaze y exposeront sculptures, vidéos, photos mais aussi environnements sonores. Cette exposition questionne l'archipel comorien sur son histoire. Un vernissage/brunch sera proposé le samedi 6 août à 11 h.
Plus d'informations sur: <http://fracreunion.org/>

■ Dos d'Ânes

Sauver le bureau de poste

Une soixante d'habitants manifestait, jeudi 28 juillet à Dos d'Âne, contre la fermeture du bureau de poste pendant les vacances (du 11 juillet au 15 août). Les habitants protestaient également contre les nouveaux horaires d'ouverture du bureau hors périodes de vacances (seulement trois matinées par semaine). Selon les habitants, cette nouvelle organisation présagerait une fermeture définitive de la Poste. (Voir article du jeudi 28 juillet)

■ Saint-Paul

Travaux sur le front de mer

En raison des travaux d'aménagement actuellement menés sur le front de mer, la commune met en place un dispositif spécifique les jours de marché forain. Une déviation est ainsi conseillée aux automobilistes venant du sud par la rue Labourdonnaise et côté Nord, par la rue de Paris. Le Quai-Gilbert reste néanmoins accessible, sauf sur la portion comprise entre la rue Elie-Eudor et la rue Suffren, fermée à la circulation.

■ La Possession

La RN1 fermée pour enquête

Sur la RN1 à La Possession, pour permettre le complément d'une enquête des forces de l'ordre, la circulation sera interdite dans le sens Ouest/Nord entre l'échangeur de La Possession et celui de la Ravine-à-Malheur de 10 h à 12 h ce samedi 30 juillet. Une déviation sera mise en place par la RN1 échangeur La Possession, les voiries communales jusqu'à l'échangeur de la Ravine-à-Malheur pour reprendre la RN1 route du Littoral.

FESTIVAL EMBARQUEMENT IMMÉDIAT À SAINT-LEU

Un carnet pour la route

Crayon en main, les festivaliers d'Embarquement Immédiat participent à des ateliers afin de développer les diverses techniques pour la réalisation d'un carnet de voyage.

Après deux journées de randos-croquis dans toute l'île, puis une soirée d'inauguration jeudi à Yourtes en scène animée par Pat Jaunes, les festivaliers d'Embarquement Immédiat ont pris leurs quartiers hier matin et jusqu'à dimanche au parc du 20 Décembre, à Saint-Leu. Les passionnés du carnet de voyage, cette pratique qui consiste rassembler sur quelques pages ses souvenirs sous forme de dessins, images ou textes, sont semble-t-il assez nombreux pour mobiliser une équipe de bénévoles autour de l'association Yourtes en scène, organisatrice du festival. « Avec seulement 20 000 euros », cadre Muriel Enrico, la responsable de la gestion et de la communication de l'association. Au même titre que la présidente Corinne Cazaux, Muriel Enrico donne un coup de main pour décharger les camions de la mairie venus déposer le matériel, tables, chaises et tentes, pour abriter les ateliers de croquis, portrait ou photographie.



Des illustrateurs de La Réunion et de Madagascar en résidence itinérante avant la parution d'une bédé commune.

participants, en expliquant pas à pas sa méthode: « Vous allez voir que c'est quasiment scientifique. Il n'y a aucune part artistique dedans, je vais démythifier tout ça. Vous vous concentrez sur les formes, les ombres. Vous ne vous dites pas: je vais dessiner un œil », insiste Géraldine Gabin. David Magli, dit Emdé, vient lui aussi de démarrer son atelier. Ce passionné de musique a croqué sur ses carnets de nombreuses villes au gré de ses rencontres, parmi lesquelles compte Manu Chao. Son atelier de « sketching musical » est une façon d'aborder la difficulté de dessiner des scènes avec des sujets en mouvement, voire mouvants. En carnetiste chevronné, il donne différentes

pistes pour contourner les imprévus, ou même s'en accommoder.

Pour celles et ceux qui veulent approfondir l'expérience, il existe des manuels pour apprendre à fabriquer son carnet de voyage soi-même. Christophe Salort, le patron de Bédélard à Saint-Gilles, en propose quelques-uns sur son stand. D'autres boutiques sont aussi représentées pour cette 2^e édition d'Embarquement Immédiatement. « J'étais le seul à répondre présent physiquement à la première édition. Cela permet de voir d'autres artistes et l'ambiance est conviviale », confie Christophe Salort. La bédé se taille une belle part du festival, avec notamment l'atelier d'apprentissage de Mo-

niri M'Bae. Écriture de l'histoire, recherche sur les personnages, découpage, ancrage ou mise en couleur: les principales étapes sont évoquées. Avec Sébastien Salliy, Moniri M'Bae encadre trois jeunes talents de l'illustration malgache, Catmouse James, Nino et Idah, dans le cadre d'une résidence itinérante qui a débuté au festival Gasy Bulles à Antananarivo et s'achèvera lors de la semaine de la bédé à Diego Suarez. Le dessinateur de presse indépendant Dwa est aussi de la partie. Avec pour finalité une bande dessinée qui sera présentée lors du sommet de la francophonie qu'organisera la capitale malgache en novembre.

Thierry LAURET

LE PORT

La Cité portuaire signe avec le Parc national

L'adhésion de la commune du Port est un acte fort, estime le Parc national. En effet c'est la seule commune à ne pas être concernée par le cœur du parc. Pour autant, Le Port comprend le lit de la rivière des Galets, un corridor qui est une voie majeure de passage des oiseaux marins endémiques. C'est également l'un des principaux accès au cœur du parc, le cirque de Mafate. En outre, le climat du Port permet de travailler sur la re-production d'espèces végétales de forêt sèche sur lequel un travail de conservation est mené.

Hier, la ville du Port et le Parc national ont signé la convention d'application de la charte. Pour sa part, le Parc accompagne de nombreux projets de la commune comme des actions de sensibilisation de la population, des opérations de plantations d'espèces indigènes en milieu urbain avec les associations de quartier, des projets avec les établissements scolaires.

La pépinière communale est également mise à contribution

puisque le Parc lui apporte semences et aide technique et la ville, en retour, cultive des plants qui serviront à la restauration écologique. Dans le cadre du projet Life +, la ville s'engage à produire 40 000 plants sur quatre ans. Outre des actions de reboisement, ces arbres serviront à l'embellissement des rues du Port.

La ville participe en outre à la lutte contre la pollution lumineuse et la sauvegarde des oiseaux marins. Sur les berges de la rivière des Galets, la commune envisage des aménagements avec le soutien du Parc. Elle s'engage notamment à prendre en compte les objectifs de protection définis par la charte, à associer le Parc à la réflexion sur les documents de planification et sur ses projets de développement local.

De son côté, le Parc portera un appui à la commune dans ses actions en faveur du patrimoine naturel et les producteurs de biens ou de services pour la mise en œuvre de la marque « Esprit parc national ».



Olivier Hoarau, maire du Port, a signé avec la directrice, Marylène Hoarau, et le président du Parc national, Daniel Gontier, la convention d'application de la charte.

EPSMR

Laurent Bien justifie les nominations



Laurent Bien, président de l'EPSMR, justifie les changements de chefs de pôle. (Photo Emmanuel Grondin)

Avec la volonté d'apaiser les esprits, Laurent Bien, directeur de l'EPSMR et de l'hôpital Gabriel Martin à Saint-Paul, a souhaité répondre aux accusations portées à son égard par Georges Onde et Patrick Tron.

Ces deux membres du Syndicat des psychiatres des hôpitaux estiment avoir été saqués par la direction car ils avaient manifesté leur crainte quant au processus de création du GHT (voir le Quotidien du vendredi 29 juillet).

Le directeur de l'EPSMR se défend et précise qu'il n'a fait qu'appliquer la loi. En effet, celle-ci prévoit, pour le poste de chefs de pôle, une nomination de quatre ans.

Deux mandats de quatre ans

Ceux de Georges Onde et Patrick Tron prenaient fin en juin de cette année. La désignation des nouveaux chefs de pôle se ferait

ensuite par nomination sur proposition du président de la Commission médicale d'établissement (CME). « Par ailleurs, MM. Onde et Tron ont déjà rempli deux mandats de quatre ans. Cela fait donc huit ans qu'ils exerçaient ce poste de chef de pôle, explique Laurent Bien. Et, depuis que je préside l'EPSMR, j'insiste sur le besoin de renouvellement. Il est important qu'il y ait des roulements au sein de la communauté des représentants de la profession. Ils avaient donc été informés de notre intention. »

Et d'ajouter qu'il « ne faut pas confondre les fonctions de praticiens et les capacités à manager une équipe. »

Quant à la façon dont ont été informés Georges Onde et Patrick Tron, Laurent Bien se dit navré de ces mal entendus. « Une action en justice? Comment se fait-il qu'ils ne soient pas au courant des procédures de nomination », conclut-il.

Naïla DERROISNÉ